

Cabinet du Maire

Vitry-sur-Seine, jeudi 22 janvier 2026

---

## **Projet de décarbonation : la ville continuera d'exiger la protection de la santé de ses habitants et de leurs intérêts**

Lors du dernier Conseil de Paris, la Ville de Paris a renouvelé son marché de Chauffage urbain.

Les candidats ont répondu aux besoins de décarbonation de la production en proposant une installation sur Vitry-sur-Seine. Le secret de la procédure de marché public empêchait toute communication aux partenaires comme à la population.

Dans son dialogue avec les entreprises concernées, Vitry n'a cessé de réaffirmer son intention de soumettre tout projet à la concertation de ses habitants.

Ce projet, imaginé sur le terrain d'une entreprise industrielle publique nationale, implique une longue procédure d'instruction et de concertation.

Même si les pouvoirs des collectivités restent limités, nous avons exigé et obtenu en préalable à toute discussion avec la population que tous les projets garantissent la santé des habitants, utilisent la voie fluviale pour son transport, s'accompagnent de l'installation de nombreux emplois, et représentent un intérêt financier pour les Vitrot-e-s.

La décision du Conseil de Paris validant ce projet, jusqu'à aujourd'hui très hypothétique, notre commune continuera d'exiger la protection de la santé de ses habitants et de leurs intérêts dans toutes leurs dimensions.

Vitry-sur-Seine, terre d'industrie, dispose d'espaces d'activités pouvant être investis pour participer à la transition écologique indispensable à la survie de notre planète et à la santé de l'humanité.

Si nous souhaitons participer à la mutation économique nécessaire pour lutter contre le réchauffement climatique, celle-ci ne pourra se faire au détriment des populations.

**Pierre BELL-LLOCH**

**Maire de Vitry-sur-Seine**

Contact Presse :

🏠 : Hôtel de ville, 2 Av. Youri Gagarine – 94407 Vitry-sur-Seine Cedex

☎ : 01 46 82 81 38

✉ : [secretariatdumaire@mairie-vitry94.fr](mailto:secretariatdumaire@mairie-vitry94.fr)